

PRATIQUE

Des services adaptés à vos besoins, l'engagement de votre Caf

La Caf de l'Ardèche est à vos côtés pour faciliter votre quotidien et favoriser l'équilibre entre votre vie familiale et votre vie professionnelle.

Autant de solutions pour répondre à vos besoins et vous accompagner à chaque étape de votre vie :

- **26 Relais Petite Enfance (RPE)** vous accompagnent et vous orientent dans votre recherche d'accueil individuel ou collectif pour votre enfant.
- **13 crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)** favorisent votre accès à l'emploi.

- **7 Lieux d'accueil enfants/parents (LAEP)** vous accueillent avec votre enfant dans un espace convivial afin de préparer son entrée en collectivité.
- **3 Lieux ressources parentalité** vous accompagnent dans tous les moments de la vie éducative de votre enfant.

- **2 services d'aide à domicile** agréés vous soutiennent dans vos événements de vie.

> Pour plus d'infos, rendez-vous sur Monenfant.fr



Mamans ou futures mamans, pensez à l'application « 1000 premiers jours » téléchargeable sur toutes les plateformes

Vies d'ici

CAF DE L'ARDÈCHE



Caf de l'Ardèche
56 boulevard Maréchal
Leclerc, 07200 Aubenas
Téléphone : 32 30

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30
12h00 et de 13h00 à 16h00

**Accueil Caf
de l'Ardèche**



Flashez ce QR code pour aller sur le site de la Caf de l'Ardèche



PARCOURS ARRIVÉE DE L'ENFANT

La Caf accompagne les familles dans le cadre de l'arrivée d'un enfant



Découvrez quels sont vos droits dans le cadre du parcours arrivée de l'enfant

PRATIQUE
Bébé arrive, quels sont vos droits ?

MON ENFANT.FR
Le site national de référence



Le service social de la Caf de l'Ardèche se mobilise sur des actions à destination des parents

© Caf de l'Ardèche - Mois des familles la Vouite-sur-Rhône 10/2024

PRATIQUE

Bébé arrive, quels sont vos droits ?

La Caf de l'Ardèche peut vous accompagner dans le cadre de l'arrivée de votre enfant par notamment le versement de plusieurs prestations légales sous conditions de ressources :

- **Prime à la naissance ou à l'adoption :**
Elle est versée en une seule fois, au cours du septième mois de grossesse.

Dans le cas d'une adoption, vous percevez l'aide à l'arrivée de l'enfant dans le foyer.

- **L'allocation de base :**
Elle peut être versée à taux plein ou à taux partiel pour un enfant de moins de 3 ans ou un enfant adopté de moins de 20 ans.

- **La Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PréPare) :**

Elle répond à des conditions d'éligibilité. Elle est versée tous les mois dans le cadre d'une réduction ou cessation de votre activité professionnelle afin de vous occuper de votre enfant.

- **Le Complément mode de garde (CMG) :**

Il répond à des conditions d'éligibilité. Il est versé tous les mois pour vous soutenir dans les frais liés à la garde de votre enfant de moins de 6 ans.

> **Retrouvez plus d'informations sur vos droits dans votre rubrique vie personnelle sur notre page locale caf.fr**

> **Retrouvez plus d'informations sur votre suivi de grossesse sur ameli.fr**

EN SAVOIR + kiosque-viesdefamille.fr

SITE

MONENFANT.FR

Monenfant.fr, le site national de référence

Monenfant.fr est le site de référence des Allocations familiales dédié à l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

En tant que parents, vous pourrez y trouver :

- un service d'informations et une recherche géolocalisée d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles
- un outil de simulation pour estimer le coût d'un accueil en crèche.
- un outil de simulation afin d'estimer le montant de votre prestation (CMG) à financer une partie des dépenses pour la garde votre enfant.
- l'accès à des informations fiables sous forme d'actualités, d'articles et de dossiers thématiques rédigés par des spécialistes de la petite enfance.
- un espace personnalisé permettant aux assistant(e)s maternel(le)s d'indiquer leurs conditions d'accueil et leurs disponibilités



Vies d'ici

CAF DE L'ARDÈCHE



BON À SAVOIR

La Caf de l'Ardèche soutient les familles

Deux aides financières dédiées aux familles avec enfants de moins de 3 ans :

- Majoration à 300 € du prêt coup de pouce
- Majoration à 3000 € du prêt acquisition d'un véhicule pour les familles avec enfant de moins de 3 ans

Sous conditions d'éligibilité

Se référer au **Règlement intérieur de l'action sociale (RIAS)** sur caf.fr

Le service social de la Caf de l'Ardèche déploie un parcours coordonné avec le service prévention de la Cпам à destination des futurs parents dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits, l'accès aux soins, l'accompagnement des familles sur les questions liées à la parentalité.



TROP LOIN DE NOS CENTRES D'ACCUEIL ?

Rendez-vous dans un point France Services : accueil physique et accompagnement numérique dans vos démarches administratives.

Retrouvez la liste des points d'accueil sur caf.fr.